



Ouagadougou, le 20 MAI 2025

COMMUNIQUE

Appel à candidature pour la conception de la maquette du trophée de la « Nuit des LOMPOLO »

Le Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme porte à la connaissance du public burkinabè de l'ouverture d'un concours pour la conception de la maquette du trophée de la « Nuit des LOMPOLO ».

En rappel, la « Nuit des LOMPOLO » est une cérémonie de récompense des meilleurs acteurs et professionnels des arts dramatiques (Théâtre, conte, humour, marionnettes et cirque). Elle vise entre autres à créer un cadre d'émulation, d'excellence et d'expression de talents dans le domaine des arts dramatiques ; à contribuer à la promotion des acteurs et structures des arts dramatiques ; et à promouvoir la cohésion sociale et le civisme par les arts dramatiques.

La 5^{ème} édition est prévue pour se tenir le 24 octobre 2025 au Centre National des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel (CENASA). A cette édition, vingt-sept (27) prix et des trophées seront décernés aux meilleurs acteurs.

Le présent concours est lancé pour la sélection d'une maquette du trophée officiel de récompense des meilleurs acteurs des arts dramatiques à l'occasion de la cérémonie de la « Nuit des LOMPOLO ». A terme, une seule œuvre sera retenue par le comité qui sera mis en place à cet effet.

Les conditions de participation, les spécifications techniques, les critères de sélection, le comité de sélection, la composition et les modalités de dépôt des dossiers, la période de réception des dossiers, le lieu de dépôt des dossiers, les prix et récompenses, les droits et engagements des candidats se déclinent ainsi qu'il suit :

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation sont les suivantes :

- le concours est ouvert à toute personne et à tout collectif ou entreprise spécialisée dans la conception de maquettes et la modélisation 3D ;
- chaque candidat ne peut soumettre qu'une seule œuvre originale (maquette du trophée) ;
- l'œuvre proposée ne doit avoir fait l'objet d'une publication antérieure, ne doit faire l'objet d'une contestation quelconque, ni être soumise à un autre concours.

2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Pour être recevables, les propositions de maquette doivent respecter les exigences suivantes :

- représenter de manière symbolique les disciplines prises en compte dans la compétition (Théâtre, conte, humour, marionnettes et cirque) ;
- être réalisables en bronze ;
- avoir une hauteur comprise entre 25 cm et 40 cm ;
- être réalisées sous forme de fichiers 3D exploitables (formats STL + OBJ + FBX) en version obligatoire noir et blanc ;
- respecter les valeurs culturelles et identitaires du Burkina Faso.

3. CRITERES DE SELECTION

Les œuvres en compétitions seront évaluées selon les critères suivants et notées sur 100 points :

- originalité et créativité du design (30%) ;
- respect des valeurs culturelles et identitaires du Burkina Faso (25%) ;
- faisabilité technique et reproductibilité du trophée (20%) ;
- esthétique et qualité visuelle (15%) ;
- clarté et pertinence de la note explicative (10%).

4. COMITE DE SELECTION DE LA MAQUETTE

Les propositions de maquette seront évaluées par un jury professionnel composé d'experts des différentes disciplines des arts dramatiques, de représentants de l'administration culturelle et d'un artiste plasticien. Les décisions du jury sont sans appel. Il ne peut y avoir d'ex æquo dans le classement effectué par le jury.

Les membres du jury de sélection ne sont pas autorisés à prendre part au concours.



5. COMPOSITION ET MODALITES DE SOUMISSION

La candidature peut se faire par dépôt d'un dossier physique ou par envoi en ligne d'un dossier numérique.

Le dossier physique est constitué de :

- le formulaire de participation dûment rempli. Ce formulaire est à télécharger suivant le lien <https://cutt.ly/Zrk21m7v>, ou retirable à la Direction Générale de la Culture et des Arts ;
- deux (02) copies de l'œuvre, l'une conçue et tirée sur du papier format A3 et l'autre sur du papier format A4 ;
- une Clef USB contenant la version numérique de l'œuvre, des images illustratives en JPEG 300 DPI, vues sous au moins quatre (4) angles différents, version noir et blanc, la maquette 3D aux formats numériques (STL + OBJ + FBX) ;
- un texte explicatif de l'œuvre, sur papier format A4, police Times new roman, taille 12, interligne 1,5, marge 2,5 de chaque côté ;
- une copie de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè du candidat, ou du responsable de la structure, et dans ce dernier cas, une copie de l'acte d'existence de la structure en sus ;
- le curriculum vitae du candidat ;
- une enveloppe de format A3 contenant les éléments précédemment cités, et portant la souscription composée les informations identitaires du candidat (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone).

Le dossier ainsi constitué est recevable à la Direction Générale de la Culture et des Arts (DGCA) sise à la ZACA au 2^{ème} étage du Bâtiment administratif R+11 (croisement entre l'Avenue Loudun et l'Avenue de l'aéroport) **du 26 mai au 27 juin 2025**, aux heures ouvrables.

Pour le dépôt en ligne, suivre le lien ci-après et renseigner les différents champs. Les champs portant le signe * sont obligatoires. Disposer pour cela d'un compte Gmail. <https://cutt.ly/0rlk5iGU>.

6. PRIX ET RECOMPENSES

Les deux (02) premières œuvres retenues seront primées ainsi qu'il suit :

1^{er} : sept cent cinquante mille (750 000) Francs CFA ;

2^e : deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA.



7. DROITS ET ENGAGEMENT

Les œuvres primées deviennent la propriété du Ministère de la Communication de la Culture, des Arts et du Tourisme qui se réserve le droit de les utiliser comme trophée de la « Nuit des LOMPOLO ».

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez nous contacter aux numéros : **70 76 79 80/76 70 46 48.**

Pour le Ministre et par Délégation,
le Secrétaire Général



Bètamou Fidèle Aymar TAMINI
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon